



Communiqué de presse

2 novembre 2012

Sortie de maternité et bien-être des femmes

Le CIANE a réalisé une exploitation des données collectées par le biais de son enquête sur le thème, débattu actuellement, du séjour en maternité et du retour à la maison. L'analyse a été conduite sur 5417 naissances, dont 66% de primipares et 9,2% de césariennes. 67% des réponses concernent des accouchements ayant eu lieu depuis 2009, et 93% depuis 2005.¹

Une durée de séjour jugée souvent trop longue

Les durées de séjour déclarées par les femmes sont différenciées en fonction de la parité et du mode d'accouchement : les femmes césarisées restent en moyenne entre 5 et 6 jours, soit un jour de plus que les primipares ayant accouché par voie basse qui, elles-mêmes, restent un jour de plus que les multipares. Ces durées ont légèrement diminué ces dernières années.

Une majorité de femmes (56%) ont trouvé la durée de séjour adaptée. **38% des femmes préféreraient rentrer plus tôt** chez elles, mais cette demande n'est pas toujours prise en compte par le personnel médical. **6% auraient souhaité rester davantage.**

Un accompagnement insuffisant

Une primipare sur six et une femme césarisée sur quatre disent s'être senties désemparées ou angoissées dans les premiers jours à la maison, désarroi en partie perçu par le personnel soignant puisque ces femmes sont restées plus longtemps en maternité, ce qui n'a pas suffi à leur assurer un retour serein chez elles.

Ces femmes, dont plus de la moitié disent avoir mal vécu leur accouchement, estiment par ailleurs ne pas avoir reçu le soutien dont elles avaient besoin, qu'il s'agisse d'attention portée à leur forme physique ou psychologique, d'apprentissage des soins ou de mise en place de l'allaitement.

Personnaliser les suites de couches en prenant mieux en compte les souhaits des femmes

L'amélioration du suivi des femmes après l'accouchement passe par un **renforcement de la personnalisation** des suites de couches :

- les femmes qui souhaitent rentrer chez elles précocement doivent pouvoir le faire ;
- les femmes qui, à l'inverse, se sentent désarmées doivent pouvoir être accompagnées plus longtemps.

Cette personnalisation doit reposer sur une meilleure **écoute** des femmes, ce qui nécessite de ménager **un vrai moment d'échange pendant le séjour en maternité** : la femme doit être invitée à s'exprimer sur le vécu de son accouchement, sur son état physique et psychologique, sur les difficultés éventuelles qu'elle rencontre avec son enfant – notamment en matière d'allaitement – et

¹ Ce travail a servi de base au dossier publié dans le numéro de novembre 2012 du magazine Parents.

sur ses souhaits en ce qui concerne le retour à la maison. C'est **dans cet entretien** que des solutions doivent être élaborées : plutôt qu'un allongement systématique du séjour pour les femmes en difficulté, un accompagnement rapproché à la maison allant jusqu'à des visites quotidiennes les premiers jours pourrait permettre de « passer le cap ».

Systématiser le suivi à domicile dans le cadre d'un service unifié

Le **suivi à domicile** par des sages-femmes est susceptible d'apporter **un plus pour les femmes** dans les situations les plus diverses, tout en rendant plus efficace l'utilisation de l'hospitalisation : il permet de vérifier la bonne santé de la mère et de l'enfant sortis très précocement parce que c'était le souhait des parents ; il apporte un soutien pour les soins à l'enfant et l'allaitement aux primipares un peu désorientées ; enfin, il permet d'accompagner sur une plus longue durée celles qui rencontrent des difficultés plus importantes. Il existe aujourd'hui plusieurs dispositifs de suivi à domicile.

Pour rendre l'accompagnement plus fluide et permettre une meilleure adaptation dans le temps des interventions, pour en simplifier aussi la mise en œuvre, il serait souhaitable de fonder l'ensemble de ces dispositifs dans un seul « **service de suivi à domicile** » qui puisse s'appliquer à l'ensemble des femmes.

Pour en savoir plus

Télécharger le compte-rendu du volet de l'enquête Ciane sur la sortie de maternité et le bien-être des femmes (<http://ciane.net/blog/wp-content/uploads/2012/11/DossierSortieMaterniteNov2012.pdf>)

Pour répondre à l'enquête Ciane

<http://questionnaire.ciane.net/>

Le Collectif interassociatif autour de la naissance (CIANE) est un collectif d'associations agréé pour la représentation des usagers dans le système de santé, en France. Il réunit une quarantaine d'associations de parents et d'usagers de la santé concernés par les questions relatives à la grossesse, à la naissance et aux premiers jours de la vie. Il défend le droit des femmes et des couples à faire leurs propres choix et a pour ambition de faire évoluer l'organisation des soins et les pratiques médicales afin que soient mieux pris en compte les attentes et les besoins des usagers

<http://ciane.net>

CIANE, 9 rue Boulitte, 75014 Paris

Contacts : Chantal Ducroux-Schouwey, 06 77 00 57 61

Gilles Gaebel, 06 86 26 17 18

presse@ciane.net